

POLITIQUES CULTURELLES

Chronologie

MAI 2014

HISTOIRE DES POLITIQUES CULTURELLES

1972

La Communauté
culturelle française
s'organise

OBSERVATOIRE DES POLITIQUES CULTURELLES



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

■ SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	3
CHRONOLOGIE DE L'ANNÉE 1972	4
MÉTHODOLOGIE	15

La série “Chronologie” est une édition numérique en langue française de l’Observatoire des politiques culturelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, dont le siège est établi en Belgique – site: www.opc.cfwb.be – téléphone: 0032 (0) 2.413.29.80. Le programme de recherche consacré à l’établissement d’une “chronologie des politiques culturelles” ainsi que la publication de ses travaux, dans la série “Chronologie”, sont dirigés par Roland de Bodt, directeur de recherche au sein de cet établissement.

Dépôt légal: D/2014/8651/7

Éditeur responsable: Michel Guérin - 68A, rue du Commerce - 1040 Bruxelles

© Tous droits de reproduction réservés, pour tous pays et pour tous les moyens que la technologie permet.

Remerciements particuliers à Béatrice Reynaerts, Martine Grossé et Alexandra Sannia de l’équipe de l’Observatoire qui ont contribué à la réalisation de ce travail; ainsi qu’aux personnels du centre de documentation du C.R.I.S.P., de la Bibliothèque du 27 septembre de la Fédération Wallonie-Bruxelles, des Archives et Musée de la Littérature, de la bibliothèque royale Albert premier, pour leur accueil attentionné.

Graphisme et mise en page: Kaos Films - Étienne Mommaerts

Illustration de couverture: © Gianni Tonazzini | Dreamstime. com

Avant-propos

Voici la deuxième livraison de la série “Chronologie”, édition numérique publiée par l’Observatoire, dans le cadre du chantier d’histoire des politiques culturelles¹ en Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle concerne l’année 1972, le Gouvernement Eyskens VI, au sein duquel le portefeuille de la culture française est confié au ministre social-chrétien, Charles Hanin. La législature est courte, le nouveau gouvernement nommé le 21 janvier présentera sa démission au Roi le 22 novembre de cette même année.

S’il est un trait caractéristique de ces dix mois d’activité politique intense, c’est précisément la poursuite de la réforme institutionnelle adoptée à l’hiver 1970 : l’agglomération de Bruxelles est créée et organisée, ainsi que la Commission culturelle française et la Commission culturelle néerlandaise de cette agglomération. Le Conseil de la Communauté culturelle française, installé en fin d’année 1971, doit aussi organiser ses structures et son travail, de natures parlementaires. Il entame ses premiers travaux, ses premières questions et ses premiers débats.

Cette nouvelle livraison de “Chronologie” s’appuie sur un univers de sources historiques plus large que la précédente, car les procès-verbaux du gouvernement national de l’époque ont été récemment ouverts à la consultation numérique par les Archives du Royaume.

Je vous en souhaite bonne lecture.

Michel Guérin
Directeur coordinateur

¹ Le chantier d’histoire des politiques culturelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles est dirigé par **Roland de Bodt** et **Jean-Gilles Lowies**.

Chronologie des politiques culturelles

Année 1972

1972 est consacrée “Année internationale du livre”, par l’Unesco – Source : *Cacef, Revue de presse*, numéro 5, octobre 1971.

5 janvier 1972 – La Commission consultative pour la location des films destinés à la projection commerciale est renouvelée – Source : *Moniteur belge* du 15 janvier 1972.

8 janvier 1972 – Les membres de la Commission consultative culturelle auprès du centre de production de Bruxelles de la RTB sont désignés – Source : *Moniteur belge* du 6 juin 1972.

21 janvier 1972 – Un nouveau gouvernement, placé sous la conduite de Gaston Eyskens (VI), est nommé; Charles Hanin est nommé ministre de la culture française; Léon Hurez est nommé ministre de l’éducation nationale française – Source : *Moniteur belge* du 22 janvier 1972.

21 janvier 1972 – Première réunion du Conseil des ministres du nouveau gouvernement où sont notamment évoquées les règles à suivre relatives à la composition des cabinets ministériels et des secrétariats des secrétaires d’État ainsi que les relations hiérarchiques entre ministres et secrétaires d’État; un comité de rédaction en vue de finaliser le projet de déclaration gouvernementale est composé, Charles Hanin en fait partie – Source : *Procès-verbal* du Conseil des ministres du jour.

21 janvier 1972 – Le *Courrier hebdomadaire du Crisp*¹, numéro 550, est consacré au “Pouvoir des partis belges à la Chambre des représentants”, par A-P Frogner – Source : la publication concernée.

Février 1972 – Dans la *Revue de presse* qu’il édite régulièrement, le Cacef publie un important article de synthèse de Jean-Paul Schyns, consacré aux “Conseils culturels: composition, compétences, organisation et fonctionnement”, ainsi qu’un article de la Libre Belgique des 4 et 5 décembre 1971, relatif au “Pacte culturel des sociaux-chrétiens, des socialistes et des communistes” – Source : la publication concernée.

10 février 1972 – Deuxième séance de la première session (1971-1972) du Conseil culturel pour la Communauté culturelle française; notamment: examen du projet de règlement d’ordre intérieur et adoption à l’unanimité; nomination du premier bureau² – Source : *Compte-rendu intégral* de la séance du jour.

11 février 1972 – Au Conseil des ministres, un accord de principe intervient en vue du relèvement des redevances radio et télévision, à dater d’avril 1972; deux comités restreints sont créés, l’un pour examiner les mesures à prendre en matière de contrôle de la perception des redevances radio et télévision et l’autre, à la demande du ministre André

¹ Centre de recherche et d’information socio-politiques, ASBL établie à Bruxelles.

² Le bureau est placé sous la présidence de Georges Dejardin; Marcel Thiry est élu 1er vice-président, le chevalier Paul de Stexhe est élu second vice-président, Basile Risopoulos est élu troisième vice-président; les secrétaires élus sont: Émile Lacroix, Lucien Outers, Robert Urbain, André Saint-Remy.

Cools, pour examiner la question de la suppression éventuelle de la taxe sur les cinémas et la création d'un fonds pour la production de films – Source: *Procès-verbal* du Conseil des ministres du jour.

11 février 1972 – Le *Courrier hebdomadaire du Crisp*, numéro 552, est consacré à “L'évolution de la sensibilisation politique de l'immigré et la perspective de participation à la vie politique”, par Léonard Doyen; ce cahier traite notamment de la proposition de loi d'Ernest Glinne et comporte, en annexe, le règlement d'ordre intérieur du Conseil consultatif communal des immigrés de la Commune de Flémalle-Haute – Source: la publication concernée.

18 février 1972 – Les progrès en vue de la signature d'un “Pacte culturel” sont évoqués au Conseil des ministres, une réunion spécifique est fixée la semaine suivante pour examiner les conditions d'adhésion du PLP au projet de texte paraphé le 3 décembre 1971; à cette même séance, la question de l'implantation géographique des conseils culturels est évoquée avec une préférence pour Bruxelles – Source: *Procès-verbal* du Conseil des ministres du jour.

21 février 1972 – La composition, les attributions et le mode de fonctionnement des commissions de surveillance des conservatoires royaux de musique de Bruxelles, section française, de Liège et de Mons sont réglementés; cette réglementation sera actualisée le 6 septembre 1972 – Source: *Moniteur belge* du 30 mars et du 19 septembre 1972.

24 février 1972 – Accord politique relatif au “Pacte culturel” entre l'ensemble des partis, à l'exception de la Volksunie – Source: *Cacef, Revue de presse*³, numéro 3, juin 1972, qui consacre plusieurs articles à cet accord historique, y compris la justification par la Volksunie de sa position.

25 février 1972 – La structure, la composition et le fonctionnement du Conseil de perfectionnement de l'enseignement de l'architecture et des arts plastiques est revu – Source: *Moniteur belge* du 24 août 1972.

25 février 1972 – Le *Courrier hebdomadaire du Crisp*, numéro double 553-554, concerne “Les premières élections des Conseils d'agglomération et de fédération dans la région bruxelloise, le 21 novembre 1971”; ce premier tome traite plus particulièrement du Conseil d'agglomération de Bruxelles; un second numéro double, 559-560, publié le 14 avril 1972 sous le même titre, traite plus particulièrement des fédérations de communes – Source: les publications concernées.

3 mars 1972 – Au Conseil des ministres, le Premier ministre expose que les présidents de la Chambre des représentants et du Sénat sont disposés à libérer des bureaux dans les installations du Parlement pour les présidents et les services des Conseils culturels; la question de la création, de la composition et des compétences d'une commission spéciale relative aux problèmes posés par la mise en œuvre concrète de l'autonomie culturelle est abordée – Source: *Procès-verbal* du Conseil des ministres du jour.

7 mars 1972 – Troisième séance de la première session (1971-1972) du Conseil culturel pour la Communauté culturelle française; notamment: débat sur le choix d'établissement du siège du Conseil – le choix se pose

³ Centre d'action culturelle de la communauté d'expression française, ASBL établie à Namur.



entre la Ville de Namur⁴ et le Palais de la Nation à Bruxelles⁵ – et vote en faveur de la proposition de Bruxelles; création et dénomination de treize commissions – 1. Commission de politique générale et du budget, 2. Commission de l'enseignement et de l'encouragement à la formation des chercheurs, 3. Commission des arts et des lettres, du patrimoine culturel, de la défense et de l'illustration de la langue française, 4. Commission des arts du spectacle (théâtre, cinéma, musique), 5. Commission de l'éducation permanente et de l'animation culturelle, 6. Commission de la jeunesse, 7. Commission de l'éducation physique, des sports et de la vie en plein air, 8. Commission de la radiodiffusion et de la télévision, 9. Commission des loisirs et du tourisme, 10. Commission de la coopération internationale, 11. Commission des pétitions, 12. Commission de la comptabilité, 13. Commission du règlement – et élection des membres de ces commissions (dont détail aux pages 30 à 33) – Source: *Compte-rendu intégral* de la séance du jour.

17 mars 1972 – Le *Courrier hebdomadaire du Crisp*, numéro double 555-556, est consacré à “La révision constitutionnelle de décembre 1970”, par Jan Grootaers; ce volume comporte, en annexe, un tableau comparatif de deux versions différentes du texte, l'une avant juillet 1970 et l'autre après décembre 1970 – Source: la publication concernée.

20 mars 1972 – Les conditions d'octroi des diplômes de premier prix et des diplômes supérieurs dans les conservatoires royaux de musique de Bruxelles (section française), de Liège et de Mons sont précisées et fixées – Source: *Moniteur belge* du 9 septembre 1972.

21 mars 1972 – La Commission consultative relative à la presse périodique d'information spécialisée est renouvelée – Source: *Moniteur belge* du 9 mai 1972.

22 mars 1972 – La composition et les attributions des commissions administratives des établissements subventionnés d'enseignement musical (francophones) sont fixées – Source: *Moniteur belge* du 23 septembre 1972.

22 mars 1972 – L'exécution de l'Arrangement européen pour la protection des émissions de télévision, signé à Strasbourg le 22 juin 1960, et du protocole additionnel à cet accord est mise en œuvre – Source: *Moniteur belge* du 11 octobre 1972.

24 mars 1972 – À l'occasion de son assemblée générale, le Cacef remet au ministre de la culture, Charles Hanin, ainsi qu'au Conseil culturel de la Communauté culturelle française, un “Mémoire” relatif aux politiques culturelles – Source: *Cacef, Revue de presse*, numéro 2, avril 1972, qui comporte le texte intégral de ce mémoire.

28 mars 1972 – Nouvelle loi ouvrant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'année 1972 – Source: *Moniteur belge* du 31 mars 1972.

4 avril 1972 – Le travail de nuit des jeunes travailleurs est autorisé et réglementé jusque 23 heures pour participer comme acteur ou figurant à des manifestations culturelles ou artistiques, à des prises de vues et à des enregistrements pour le cinéma, la télévision et la radiodiffusion, à des défilés de mode – Source: *Moniteur Belge* du 21 avril 1972.

4 Trois propositions distinctes sont présentées en ce sens par MM. Defraigne, Perin, Leviaux.

5 Proposition du chevalier de Stexhe et M. Pierson.

11 avril 1972 - Quatrième séance de la première session (1971-1972) du Conseil culturel pour la Communauté culturelle française; notamment: débats sur le respect du droit des minorités idéologiques et politiques⁶ par la RTB, tant dans la composition des organes que dans la participation aux émissions françaises; nécessité d'une réforme du statut de cette institution - Source: *Compte-rendu intégral* de la séance du jour.

14 avril 1972 - Un projet de décret organisant les services publics de la lecture et les bibliothèques publiques est présenté par le ministre de la culture française au Conseil des ministres; des compléments d'information sont demandés - Source: *Procès-verbal* du Conseil des ministres du jour.

16 avril 1972 - La composition de la Commission consultative des arts plastiques est renouvelée - Source: *Moniteur belge* du 9 novembre 1972.

2 mai 1972 - Cinquième séance de la première session (1971-1972) du Conseil culturel pour la Communauté culturelle française; notamment: premier exposé présenté devant le nouveau Conseil par le ministre de la culture, Charles Hanin, à propos de la politique culturelle de la Communauté française - Source: *Compte-rendu intégral* de la séance du jour.

12 mai 1972 - L'arrêté royal du 23 octobre 1963 d'aide à l'industrie cinématographique est modifié - Source: *Moniteur belge* du 27 mai 1972.

12 mai 1972 - Le budget des Affaires culturelles communes pour l'année budgétaire 1971 est adopté - Source: *Moniteur belge* du 24 juin 1972.

16 mai 1972 - Sixième séance de la première session (1971-1972) du Conseil culturel pour la Communauté culturelle française; notamment: la discussion de l'exposé de politique générale présenté par le ministre de la culture lors de la séance précédente - Source: *Compte-rendu intégral* de la séance du jour.

18 mai 1972 - Modification du code des impôts sur les revenus en matière d'immunité fiscale relative à certaines libéralités - Source: *Moniteur belge* du 24 juin 1972.

26 mai 1972 - En application de la réforme institutionnelle de décembre 1970, le nouveau gouvernement adopte plusieurs réglementations qui organisent le fonctionnement des agglomérations et fédérations de communes; notamment, en matière de budgets, de dépenses obligatoires et de comptes annuels, de publication des règlements et arrêtés pris par ces institutions nouvelles - Source: *Moniteur belge* du 6 juin 1972.

31 mai 1972 - La date d'installation du Conseil de l'agglomération bruxelloise, des fédérations de Hal, Asse, Vilvorde, Zaventem et Tervuren est fixée au 12 juin 1972; de même, la date de l'élection des membres des Commissions française et néerlandaise de la culture est fixée au 16 juin 1972 - Source: *Moniteur belge* du 6 juin 1972.

Juin 1972 - Le numéro double (1 et 2) des *Cahiers Jeb* est consacré à "L'éducation permanente et l'école"⁷ - Source: la publication concernée⁸.

1^{er} juin 1972 - En application de la réforme institutionnelle de décembre 1970, le gouvernement adopte plusieurs réglementations relatives au

⁶ Dans ce débat, l'accord politique relatif au "Pacte culturel" est déjà régulièrement mobilisé; par exemple, par Marcel Levaux, page 7, et par le ministre de la culture, Charles Hanin, page 13, par Jean Gol, page 14.



fonctionnement, aux budgets et aux comptes annuels des Commissions française et néerlandaise de la culture, ainsi que pour ces commissions réunies – Source: *Moniteur belge* du 6 juin 1972.

2 juin 1972 – La question des compétences ministérielles en vue de l’instauration de crédits d’heures est abordée au Conseil des ministres qui conclut à la nécessité d’une concertation, en cette matière, entre divers ministres du gouvernement; dont notamment les ministres de l’éducation nationale française et de la culture française – Source: *Procès-verbal* du Conseil des ministres du jour.

6 juin 1972 – Septième séance de la première session (1971-1972) du Conseil culturel de la Communauté culturelle française; notamment: poursuite de la discussion relative à l’exposé de politique générale du ministre de la culture – Source: *Compte-rendu intégral* de la séance du jour.

6 juin 1972 – Le gouvernement adopte les dispositions qui règlent la tutelle administrative des agglomérations et fédérations de commune, de même qu’en ce qui concerne les Commissions française et néerlandaise de la culture – Source: *Moniteur belge* du 7 juin 1972.

9 juin 1972 – Le budget de la culture française pour l’année budgétaire 1971 est approuvé – Source: *Moniteur belge* du 30 août 1972.

9 juin 1972 – Le Conseil des ministres évoque la question de la publicité à la télévision, notamment lors des retransmissions de matchs de football internationaux; la question sera abordée également la semaine suivante; l’avis du Conseil d’État sera sollicité – Source: *Procès-verbaux* du Conseil des ministres des 9 et 16 juin 1972.

12 juin 1972 – Séance officielle d’installation du Conseil de l’Agglomération bruxelloise et élection de son premier président, André Lagasse – Sources: *Moniteur belge* des 6 et 14 juin 1972.

16 juin 1972 – Élection des membres de la Commission française de la culture et des membres de la Commission néerlandaise de la culture – Source: *Procès-verbal du Conseil des ministres* du 29 mai 1972.

19 juin 1972 – Nouvelle loi ouvrant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de l’année 1972 – Source: *Moniteur belge* du 1er juillet 1972.

20 juin 1972 – Inauguration officielle des nouveaux locaux du Centre de production RTB Namur, Luxembourg, Brabant wallon, dorénavant installé rue Golenvaux, à Namur – Source: *Dossiers du Cacef*, numéro 1, *Revue de presse*, octobre 1972.

22 juin 1972 – Convention collective de travail conclue au sein de la Commission paritaire nationale de l’Industrie cinématographique; celle-ci sera ratifiée par l’arrêté royal du 13 novembre 1972 – Source: *Moniteur belge* du 20 décembre 1972.

30 juin 1972 – L’horaire, le programme minimum des cours et le règlement d’examen des établissements d’enseignement musical subventionnés de la Communauté culturelle française sont réorganisés – Source: *Moniteur belge* du 19 avril 1973.

7 Il comporte des contributions de Marcel Hicter, Roland Delbaere, Emile Creutz, Jean Salkin, Ghislaine De Bièvre, G. Férir, E. Vandersanden, Théo Decaigny, Nicole Muls, André Genot, Jean Wilfart, P. Vanbergen.

8 Les Cahiers Jeb (Jeunesse, éducation populaire, bibliothèques publiques) sont le bulletin trimestriel de documentation publié par la direction générale de la jeunesse et des loisirs du Ministère de la culture française, établi à Bruxelles

6 juillet 1972 – Huitième séance de la première session (1971-1972) du Conseil culturel de la Communauté culturelle française; notamment: rapport et discussion relatifs au projet de décret contenant le budget du secteur culture française des Affaires culturelles pour l'année budgétaire 1972; adoption de ce budget; discussion relative au budget de fonctionnement du Conseil culturel de la Communauté culturelle française pour l'année budgétaire 1972 et renvoi en commission – Source: *Compte-rendu intégral* de la séance du jour.

7 juillet 1972 – Les limites du pouvoir d'imposition des agglomérations et fédérations de communes sont fixées par la loi – Source: *Moniteur belge* du 26 juillet 1972.

7 juillet 1972 – À l'occasion du débat sur un projet de décret du Conseil de la Communauté culturelle néerlandaise, relatif à l'art dramatique, le Conseil des ministres décide que tous les projets de décrets, quel que soit leur objet, doivent faire l'objet d'un accord préalable du gouvernement, comme c'est le cas pour les projets de loi; de même, ces projets, après approbation du gouvernement, doivent être soumis à l'avis du Conseil d'État – Source: *Procès-verbal* du Conseil des ministres du jour.

7 juillet 1972 – Le Conseil des ministres évoque divers scénarios pour l'installation des présidents et des services des Conseils culturels à Bruxelles, dans le périmètre du Parlement; par ailleurs la question de la compétence budgétaire des Conseils culturels est évoquée et suscite l'organisation d'un comité ministériel restreint – *Procès-verbal* du Conseil des ministres du jour.

17 juillet 1972 – Le cadre organique du personnel des 2ème, 3ème et 4ème niveaux des services de l'Administration générale de la culture française est revu – Source: *Moniteur belge* du 28 juillet 1972.

18 juillet 1972 – Modifications dans la composition et la présidence du Conseil supérieur de la culture cinématographique d'expression française et de la Commission de sélection des films d'expression française; ces modifications seront complétées le 6 septembre 1972 – Sources: *Moniteur belge* des 18 et 20 octobre 1972.

23 juillet 1972 – Le règlement d'ordre intérieur des conservatoires royaux de musique de Bruxelles (section française), de Liège et de Mons est adopté – Source: *Moniteur belge* du 7 novembre 1972.

25 juillet 1972 – La loi relative aux redevances sur les appareils récepteurs de radiodiffusion est actualisée – Source: *Moniteur belge* du 2 septembre 1972.

25 juillet 1972 – Le budget des affaires culturelles de la Communauté culturelle française est adopté pour l'année budgétaire 1972 – Source: *Moniteur belge* du 29 décembre 1972.

28 juillet 1972 – Le gouvernement adopte la solution du comité ministériel restreint relativement à la compétence budgétaire des Conseils culturels, tant pour les matières culturelles qu'en ce qui concerne les budgets de l'éducation nationale française et de l'éducation nationale néerlandaise – Source: *Procès-verbal* du Conseil des ministres du jour.



31 juillet 1972 - La date d'installation de la Commission française de la culture de l'Agglomération de Bruxelles est fixée au 9 août 1972 - Source: *Moniteur belge* du 4 août 1972.

1^{er} août 1972 - Georges Sion remplace Marcel Thiry aux fonctions de Secrétaire perpétuel de l'Académie de langue et de littérature françaises - Source: *Moniteur belge* du 21 février 1972.

9 août 1972 - Installation de la Commission française de la culture de l'Agglomération de Bruxelles - Sources: *Procès-verbal du Conseil des ministres* du 28 juillet 1972 et *Moniteur belge* du 4 août 1972.

Septembre 1972 - Le troisième numéro des *Cahiers Jeb* est consacré à la publication d'un document du Conseil de l'Europe relatif aux "fondements d'une politique éducative intégrée" et comporte également un article de réflexions relatives à "l'animation théâtrale d'un quartier ouvrier"⁹ - Source: la publication concernée.

1er septembre 1972 - La nécessité de la révision du Pacte scolaire est évoquée au Conseil des ministres - Source: *Procès-verbal* du Conseil des ministres du jour.

7 septembre 1972 - L'organigramme et les affectations de plus de cinquante membres du personnel de niveau 1 de l'Administration du Ministère de la culture française sont actualisés - Source: *Moniteur belge* du 20 avril 1973.

8 septembre 1972 - Les échelles des grades du personnel au sein des Académies royales des sciences, des lettres et des beaux-arts sont fixées - Source: *Moniteur belge* du 18 novembre 1972.

13 septembre 1972 - Le nombre des membres des commissions culturelles instituées auprès des centres régionaux de Bruxelles, Liège et Mons de la RTB est porté à huit - Source: *Moniteur belge* du 27 octobre 1972.

15 septembre 1972 - Suite à l'avis du Conseil d'État relatif au projet de décret du Conseil de la Communauté culturelle française organisant les services publics de lecture et les bibliothèques publiques, la compétence des Conseils culturels pour imposer des obligations aux provinces et communes avait été abordée par le Conseil des ministres du 8 septembre 1972 ; ce point est présenté et débattu ; suite à ces échanges, l'examen des projets francophone et flamand est reporté - Source: *Procès-verbal* du Conseil des ministres du jour.

21 septembre 1972 - La composition de la commission administrative du patrimoine du Conservatoire royal de musique de Bruxelles est réorganisée pour tenir compte de l'évolution institutionnelle du pays - Source: *Moniteur belge* du 10 janvier 1973.

27 septembre 1972 - Les attributions des inspecteurs des cours artistiques dans les établissements d'enseignement artistique sont fixées - Source: *Moniteur belge* du 4 novembre 1972.

29 septembre 1972 - Une table ronde, organisée par le Cacef, réunit un certain nombre d'experts¹⁰ à propos du thème "Les festivals" - Source:

⁹ Qui est dû à la plume de Jean Hurstel.

Dossiers du Cacef, numéro 2, *Rencontres*, novembre 1972, qui comporte les actes de ces échanges.

29 septembre 1972 - Le projet de loi organisant les régions, évoqué au Conseil des ministres, est reporté au Comité ministériel pour les problèmes institutionnels; le Conseil évoque également les propositions de soutien à la presse écrite d'opinion et la nécessité d'installer une commission nationale sur ce thème; un comité ministériel ad hoc est constitué sous la présidence du Premier ministre - Source: *Procès-verbal* du Conseil des ministres du jour.

Octobre 1972 - La première livraison des "Dossiers du Cacef", numéro 1, comporte un volet *Rencontres* consacré aux "problèmes de la RTB"; il est le fruit du travail d'une commission d'étude, mise en place par le Cacef, spécifiquement à propos des questions de la Radio-Télévision; cette livraison comporte également un document consacré aux "lignes de force d'une politique culturelle", par le ministre de la culture, Charles Hanin - Source: la publication concernée.

6 octobre 1972 - Un grand prix du scénario est institué par le ministre de la culture française, Charles Hanin - Source: *Moniteur belge* du 7 décembre 1972.

6 octobre 1972 - Le *Courrier hebdomadaire du Crisp*, numéro 574, comporte une deuxième contribution de Léonard Doyen pour une "Nouvelle approche de la sensibilisation politique des immigrés" - Source: la publication concernée.

6 octobre 1972 - Le Conseil des ministres décide de soumettre aux avis du Conseil d'Etat le projet de loi organisant les régions et le projet de loi instaurant le Conseil de la Communauté culturelle allemande; le Conseil des ministres décide de déposer aux Conseils culturels les projets de décret organisant les services publics de la lecture et les bibliothèques publiques, moyennant que le Parlement soit simultanément saisi d'un projet de loi reprenant les matières concernées et conforme à l'avis du Conseil d'État - Source: *Procès-verbal* du Conseil des ministres du jour.

10 octobre 1972 - Trois autres prix sont institués par le ministre de la culture française, Charles Hanin: le prix des bibliothèques publiques, le prix de la jeunesse et le prix du ministre de la culture - Source: *Moniteur belge* du 4 novembre 1972.

10 octobre 1972 - Les crédits reportés relatifs aux dépenses ordinaires des affaires culturelles communes pour l'année budgétaire 1970 sont arrêtés - Source: *Moniteur belge* du 27 avril 1973.

13 octobre 1972 - L'arrêté du 9 octobre 1957 réglant l'octroi de subventions aux théâtres agréés d'expression française est modifié - Source: *Moniteur belge* du 8 novembre 1972.

13 octobre 1972 - Les questions communautaires occupent une part importante du Conseil des ministres, notamment les compétences respectives entre le parlement et les conseils culturels, dans le cadre de l'autonomie culturelle; des interpellations sur le financement d'activités

10 Animée par Paul Pierret, la table ronde met en présence, d'une part, des critiques musicaux, parmi lesquels on trouve Lily Portugaels, Philippe Dewonck et Georges Fabry et, d'autre part, des responsables de festivals: Roland Couvreur, Roger Dessart, Jean Dumont, Camille Halsberghe, Marcel Hastir, Michel Tock, Odette Turc et Paul de Nys.

dans des communes faisant partie d'une autre région linguistique; enfin, la prise en compte de l'avis du Conseil d'État à propos du projet de loi relatif au canton de la Voer (Les Fourons) – Source: *Procès-verbal* du Conseil des ministres du jour.

17 octobre 1972 – Séance d'ouverture de la deuxième session (1972-1973) du Conseil culturel de la Communauté culturelle française; notamment: Allocution de constitution du Conseil par le Président, Georges Dejardin; les conflits de compétences entre le ministre de l'intérieur, qui exerce notamment la tutelle sur les communes, les fédérations de communes et les agglomérations, et le ministre de la culture – Source: *Compte-rendu intégral* de la séance du jour.

17 octobre 1972 – Les académies des beaux-arts et les écoles d'art plastique sont classées (11 au niveau secondaire inférieur et 10 au niveau secondaire supérieur) – Source: *Moniteur belge* du 13 février 1973.

17 octobre 1972 – Les crédits reportés relatifs aux dépenses extraordinaires de la culture française pour l'année budgétaire 1970 sont approuvés – Source: *Moniteur belge* du 31 mars 1973.

22 octobre 1972 – Le gouvernement approuve un projet de décret modifiant, conformément au pacte culturel, l'arrêté royal du 5 août 1970 établissant les conditions d'agrément et d'octroi de subventions aux maisons de la culture et aux foyers culturels – Source: *Procès-verbal* du Conseil des ministres du jour.

22 octobre 1972 – Le projet de loi sur les Fourons (Canton de la Voer) et les réactions de la majorité à l'endroit de ce projet de loi, ainsi que du projet de loi organisant les régions, entraînent d'importants débats internes qui divisent le gouvernement – Source: *Procès-verbal* du Conseil des ministres du jour.

23 octobre 1972 – Les membres de la Commission consultative des maisons de jeunes sont désignés – Source: *Moniteur belge* du 28 décembre 1972.

27 octobre 1972 – Un comité est créé par le Conseil des ministres pour examiner la question du statut des chercheurs – Source: *Procès-verbal* du Conseil des ministres du jour.

31 octobre 1972 – Diverses réglementations sont adoptées relativement au statut des agents des agglomérations et fédérations de communes; elles seront complétées les 10, 22 et 23 novembre 1972 – Sources: *Moniteur belge* des 1er et 15 décembre 1972.

3 novembre 1972 – La Commission paritaire nationale de l'industrie cinématographique fixe les conditions de travail et de rémunération dans les laboratoires de travaux cinématographiques – Source: *Moniteur belge* du 27 janvier et du 17 février 1973.

10 novembre 1972 – Un accord entre la communauté de langue française et la communauté de langue néerlandaise est adopté par le Conseil des ministres – Source: *Procès-verbal* du Conseil des ministres du jour.

16 novembre 1972 – À Paris, la Conférence générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) adopte le texte de la "Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel" – Source: le texte de la convention concernée et le site Web de l'organisation: unesco.org.

17 novembre 1972 – Le Conseil des ministres constitue un comité ministériel consacré à l'examen des projets de lois et des projets de décrets portant sur le statut du service public de la radio-télévision au sein des deux communautés culturelles et de l'institut commun; parallèlement à cette décision, le Conseil des ministres adopte les projets de décrets qui prolongent les mandats des membres des conseils d'administration des instituts – Source: *Procès-verbal* du Conseil des ministres du jour.

17 novembre 1972 – Le *Courrier hebdomadaire du Crisp*, numéro 578, est consacré à "La stabilité gouvernementale en Belgique, de 1946 à 1971"; ce volume comporte un tableau synoptique de la durée de vie, calculée en jours calendrier, des gouvernements de cette période mouvementée – Source: la publication concernée.

21 novembre 1972 – Deuxième séance de la deuxième session (1972-1973) du Conseil culturel de la Communauté culturelle française; notamment: examen des projets de décrets contenant les secteurs classes moyennes, emploi et travail, communications, santé publique et famille, agriculture et travaux publics du budget des affaires culturelles de la Communauté culturelle française pour l'année budgétaire 1972 – Source: *Compte-rendu intégral* de la séance du jour.

21 novembre 1972 – Les échelles de traitement de l'enseignement de l'architecture et des arts plastiques sont fixées avec effet au 1er juin 1970 – Source: *Moniteur belge* du 11 avril 1973.

21 novembre 1972 – Après un long débat sur l'état d'avancement des travaux relatifs à l'organisation des régions et de l'autonomie culturelle, ainsi que d'autres chantiers, le gouvernement décide de réunir les groupes politiques le lendemain et éventuellement de présenter sa démission – Source: *Procès-verbal* du Conseil des ministres du jour.

22 novembre 1972 – Le nombre des membres des conseils d'agglomération et des conseils de fédérations de communes est fixé proportionnellement au chiffre de la population de droit des communes concernées – Source: *Moniteur belge* du 23 janvier 1973.

22 novembre 1972 – Gaston Eyskens présente au Roi sa démission et la démission de son gouvernement – Source: *Moniteur belge* du 30 janvier 1973.

Décembre 1972 – La troisième livraison des *Dossiers du Cacef* consacre le volet *Rencontres* au thème: "L'autonomie culturelle, pour quoi faire?", dont la rédaction a été confiée à Maurice Piron, professeur à l'Université de Liège – Source: la publication concernée.

Décembre 1972 – Le quatrième numéro des *Cahiers Jeb* est consacré aux actes de l'Université d'été, organisée à Liège en juillet 1971, sur le

thème “La bibliothèque et l’éducation permanente - La bibliothèque, l’école et la société de demain”¹¹ - Source: la publication concernée.

1er décembre 1972 - Compte tenu de l’évolution institutionnelle et démographique, le nombre et la répartition des sièges entre les membres de la Chambre des représentants sont revus et fixés pour chaque arrondissement électoral - Source: *Moniteur belge* du 4 octobre 1973.

13 décembre 1972 - L’accord culturel, signé le 15 janvier 1970 à Djakarta entre la République indonésienne et la Belgique, est ratifié - Source: *Moniteur belge* du 13 décembre 1972.

19 décembre 1972 - Troisième séance de la deuxième session (1972-1973) du Conseil culturel de la Communauté culturelle française; notamment: poursuite des discussions et votes relatifs au projet de budget de fonctionnement du Conseil culturel pour l’année budgétaire 1972; poursuite des discussions et votes relatifs aux projets de décrets des secteurs emploi et travail, santé publique et famille, culture française, éducation nationale, communications, agriculture, travaux publics du budget des affaires culturelles de la Communauté culturelle française pour l’année budgétaire 1972 - Source: *Compte-rendu intégral* de la séance du jour.

22 décembre 1972 - Le gouvernement en affaires courantes doit se prononcer sur la réaffectation, par le Conseil de la Communauté culturelle française, des crédits initialement prévus à charge du Ministère de l’Emploi et du Travail, pour la mise en œuvre de la nouvelle loi relative aux crédits d’heures et qui n’a pu être finalisée du fait de la crise politique - Source: *Procès-verbal* du Conseil des ministres du jour.

29 décembre 1972 - Des crédits provisionnels pour les dotations culturelles de l’année budgétaire 1972 sont adoptés ainsi que la répartition des crédits inscrits au budget du Ministère des Finances pour couvrir les dépenses en relation avec la déclaration gouvernementale et l’évolution économique de l’année budgétaire 1972 - Source: *Moniteur belge* des 13 et 16 janvier 1973.

29 décembre 1972 - L’orthographe du nom des communes est fixée ainsi que, pour chacune d’elles, le nombre d’échevins et de conseillers communaux - Source: *Moniteur belge* du 23 janvier 1973.

Fin de la chronologie de l’année 1972.

¹¹ Contributions de Jean Hassenforder, Jean Bataille, Mme J. Foray, Laurence Craysac, Georges Van Bellaiengh, Jean Charlier, Josiane Philippe, Thérèse Mangot, Henri et Lydie Amblès, Francis Vanelderden, V. Guybet et P. Guinchat, Jean Pierre Carabin, Eugène Wahle.

MÉTHODOLOGIE

Le travail qui est accompli pour dresser cette chronologie des politiques culturelles, par année civile, repose sur un certain nombre de principes organisateurs.

Le choix de la période

La période, qui est formée par l'ensemble des années dont la chronologie sera explorée, établie et publiée, sera identique à celle qui a été choisie pour la première phase du chantier d'histoire des politiques culturelles; c'est-à-dire: à dater de la création de la fonction de "Ministre de la culture française" dans le gouvernement national jusqu'à nos jours, soit de 1965 à 2015.

La première période d'investigation de ce travail se concentrera plus particulièrement sur les années 1965 à 1982; c'est-à-dire depuis la création de la fonction de "Ministre de la culture française" jusqu'à la mise en place des institutions communautaires organisées en application de la loi spéciale de réforme institutionnelle du 8 août 1980.

Par conséquent, les douze premiers numéros de la publication "Chronologie" seront consacrés aux années 1971 à 1982; les numéros des années 1965 à 1970 seront réalisés et viendront s'intercaler, selon les possibilités de la recherche et de la publication.

Pour le mois de juillet 2015, date du cinquantième anniversaire du ministère de la culture française, l'objectif du programme consiste à rendre disponible l'ensemble de la chronologie des politiques culturelles de 1965 à 1982.

Chaque information consignée dans la chronologie précise sa source originale. La chronologie ne comporte aucune information dont la source originale n'est pas identifiée.

Le choix des sources

Constitue une référence générale pour ce programme, la chronologie établie par Alain de Wasseige dans l'ouvrage *La culture dans la Communauté française*, publié par le Ministère en 2004, sous la direction de Martine Lahaye, à l'époque Directrice générale de la culture.

Les sources principales pour l'établissement de la chronologie sont constituées par:

- le *Moniteur belge* et, plus particulièrement, les législations, les réglementations, les avis officiels (avec certaines limites);
- les travaux parlementaires du Conseil de la communauté culturelle française et, plus particulièrement, le *compte-rendu intégral* des séances;
- les procès-verbaux du Conseil des ministres.

Les sources secondaires pour l'établissement de la présente chronologie sont constituées par:

- les publications du Ministère de la culture française et, plus particulièrement, les *Cahiers Jeb*, régulièrement publiés durant les années concernées;
- les publications des organes de la politique culturelle et, plus particulièrement, les *Dossiers* et *Cahiers du Cacef*, régulièrement publiés durant ces années.

Le troisième type de sources consultées pour l'établissement de la présente chronologie est constitué par:

- le *Courrier hebdomadaire* du Centre de recherche et d'information socio-politiques (CRISP) qui est une organi-

sation pluraliste dont la référence est incontestable, dans le domaine de l'observation de la vie politique belge, au cours des années concernées.

L'ensemble de ces différents niveaux devrait être progressivement étendu à d'autres sources (éditions universitaires, autres publications officielles, quotidiens, bulletins d'information d'institutions culturelles, etc.) Ces perspectives ouvrent des horizons de travail pour les mémoires de fin d'étude ou pour les travaux de doctorat des générations qui viennent!

Le choix des diverses catégories d'information

À ce stade, il ne s'agit pas d'une chronologie de la vie culturelle en Communauté française de Belgique, mais d'une chronologie des politiques culturelles. Il ne s'agit pas non plus d'une chronologie des politiques publiques de la culture; en effet, les provinces, les villes et les communes ne sont prises en considération que dans le cadre des politiques développées par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ces délimitations ne traduisent ni un désintérêt pour la vie culturelle ni un désintérêt pour l'action des pouvoirs publics locaux, mais un choix pragmatique et opérationnel qui oriente une première phase de ce travail. Le lecteur en conviendra: si ces premières délimitations du périmètre d'information sont fondatrices de la démarche d'observation, elles n'en restent pas moins fragiles.

Ces délimitations sont interprétées ici dans le sens d'une observation historique consacrée aux faits politiques qui "déterminent" ou qui "témoignent" de l'exercice d'une volonté publique, nationale ou communautaire, agissant dans les divers domaines des matières culturelles. Or, les faits politiques qui déterminent cet exercice ne relèvent pas nécessairement des matières culturelles elles-mêmes. Par exemple, les successives élections et négociations politiques pour la formation de majorités gouvernementales constituent les conditions d'organisation de l'autonomie culturelle, dans notre pays, sans nécessairement concerner les contenus des politiques culturelles, considérées au sens strict. Cependant, ces événements sont pris en compte, dans le cadre de l'établissement de cette chronologie, parce qu'ils appartiennent à la même histoire politique des politiques culturelles.

Seuls des choix raisonnés - qui paraîtront éventuellement arbitraires - devraient permettre d'expérimenter la portée concrète, la légitimité et la validité de ces distinctions. Le programme doit donc être considéré dans sa dimension évolutive. Les options adoptées ici pour le choix des sources sont susceptibles d'extension et de diversification; ainsi, il relève de la dynamique du travail que des versions successives de la chronologie, établies pour chacune de ces années, puissent venir enrichir *nos représentations historiques des liens et des résonances entre les faits politiques, les politiques culturelles et les faits culturels*. Car telle est probablement une des ambitions les plus étendues pour cette démarche.

Le statut de cette publication est donc bien celui-ci: il s'agit d'une première livraison qui œuvre dans le sens de l'établissement d'une chronologie des politiques culturelles de l'année 1971. Mais ces réserves posées et acceptées, le lecteur pourra évaluer, à la lecture de ce premier numéro, que l'exercice offre déjà de multiples intérêts.

21 mars 2014

Roland de Bodt
Directeur de recherche